

Lyon, 23 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole rétablit la réalité après les affirmations mensongères de certaines organisations de taxis du territoire.

La Métropole de Lyon dénonce la désinformation et le caractère inacceptable de certains écrits d'un tract diffusé par quelques organisations de taxis. Pour rappel, la Métropole a simplement annoncé son intention d'attribuer de nouvelles licences pour répondre aux besoins évidents du territoire. Le 15 juin dernier, elle a invité les représentants des taxis le 5 juillet, pour échanger sur l'ensemble des modalités de ce projet.

Depuis 2012, le nombre de licences de taxis n'a pas évolué, environ 1 400, alors même que la population de la métropole s'est accrue de plus de 100 000 habitants et que les nuitées touristiques ont progressé d'environ 25%. Depuis 4 ans, le secteur connaît une envolée des prix des licences (près de 100% d'augmentation, pour atteindre 150 000€ et plus), qui se répercute sur les loyers demandés aux locataires gérants (près de 100% d'augmentation également, pour atteindre 1500€ par mois et plus). La situation n'est tout simplement plus tenable, du point de vue de la réponse aux besoins comme des conditions de travail d'une part croissante de la profession.

La réunion de concertation à venir est précisément organisée pour échanger sur les conditions d'attribution de licences nouvelles, en nombre et en conditions d'exploitation. Il ne s'agit absolument pas d'«inonder» le territoire avec un millier de licences supplémentaires ainsi que l'affirment de façon mensongère certains représentants de la profession. Au contraire, la Métropole souhaite trouver un modèle permettant d'équilibrer les conditions économiques de l'exercice du métier d'artisan taxi.

Par ailleurs, contrairement à ce que laissent entendre ces organisations, les demandes de suppressions ou de créations de stations de taxis émanent des communes, en fonction des besoins qu'elles identifient. Chaque cas est soumis à l'avis des représentants de la profession taxi, et la Métropole cherche systématiquement des solutions (maintien de l'offre de places réservées taxis ou déploiement d'une offre de compensation sur un autre site proposé par les représentants).

Par ailleurs, et contrairement à une autre affirmation fautive, le contrôle du respect des stations taxis par les VTC ou les véhicules particuliers relève de la compétence de chaque commune. La Métropole a notamment demandé à la Ville de Lyon de renforcer ses contrôles sur les usages abusifs des stations, au même titre que les autres emplacements réservés à des usages de mobilité spécifiques (aires de livraison, stations de recharge électrique, stations d'autopartage...).

Enfin, le contrôle des professionnels taxis et du respect de l'usage des stations, dénoncé par les organisations appelant à manifester, résulte d'une demande de longue date... de la profession. Ces contrôles ont largement disparu depuis le transfert à la Métropole de la compétence de tutelle des taxis, générant de nombreuses irrégularités préjudiciables pour les clients et l'image d'ensemble de la profession. Là aussi, la Métropole s'est rapprochée des polices municipales pour mieux faire respecter la réglementation.

Contact Presse :

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94

Dans ce contexte, la Métropole de Lyon ne peut que déplorer les contrevérités et la violence des écrits diffusés par certains représentants de la profession. Elle ne se laissera pas intimider et invite chacun à venir s'exprimer sereinement lors de la réunion du 5 juillet prochain.

Contact Presse :

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94